

SAS IMMONIO

IMMOBILIERE MONIO

TRANSACTION

HONORAIRES AGENCE A LA CHARGE DU VENDEUR

MANDAT DE VENTE

TERRAIN :

6% TTC avec un minimum de 8 000 € TTC

AUTRES BIENS :

6 % TTC du prix de vente jusqu'à 400 000 € avec un minimum de 6 000 € TTC.

5% TTC sur le prix de vente entre 400 000 € et 1000 000 €.

4% TTC sur le prix de vente si celui-ci est supérieur à 1 000 000 €.

MANDAT DE RECHERCHE

POUR UN PARTICULIER

6 % TTC du prix de vente.

5 % TTC du prix de vente si exclusif.

10%TTC du prix de vente pour un chalet d'alpage

POUR UN PROFESSIONNEL

6 % HT du prix de vente en dessous de 300 000 €

5% HT entre 300 000 € et 1000 000 €

4% HT à partir de 1000 000 €

ORGANISME de GARANTIE : GALIAN 75 008 PARIS
CARTE PROFESSIONNELLE : N°CPI 7401 2018 000 024 196

Site Internet : www.immobiliere-monio.fr

E.mail : agence@immobiliere-monio.fr

S.A.S. Au capital de 8000 € RCS Bonneville N° SIRET 50350983800010

TVA intracommunautaire : FR33503509838

N°